

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)
DELIBERATION

L'an deux mille vingt, et le Vendredi 10 Juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames LOPEZ Chantal, GROUSSET Emilie, ROUSSET Agnès, DEMARAIS Christelle, PAILLES Séverine, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène.
Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BOUDET André, LAVIT Frédéric, DE BARROS Claudy, ISARN Pierre, SOULIE Christophe, BERTHOMIEU Michel.

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel

51/2020 Adhésion et désignation d'un représentant du CCAS au sein de l'UNCCAS

Monsieur le Président explique au Conseil d'Administration du CCAS de gabian la nécessité d'adhérer à l'Union National des CCAS et demande de bien vouloir l'autoriser à signer les documents nécessaires à cette adhésion.

Il demande également de désigner un délégué afin de le représenter au sein de l'UNCCAS.

Le Comité Communal d'Action Sociale,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE l'adhésion à l'UNCCAS
- DECIDE que le représentant du CCAS sera Madame PAILLES Séverine
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme,

A GABIAN
Le maire
Francis BOUTES

